

Identité mobile et protection de la vie privée : principales fonctionnalités

IDENTITÉ

POSTÉ LE 05.12.23

L'identité mobile permet d'accéder à de nouveaux services à la fois en ligne et en personne. Elle permet également aux utilisateurs de mieux contrôler leurs données personnelles et la manière dont ils communiquent avec les fournisseurs de services ou les organismes publics, accompagnant ainsi la transition numérique des services publics et privés. Voici comment.

Une telle puissance entre nos mains ! Un smartphone moderne est 5 000 fois plus rapide que le superordinateur CRAY-2, la machine la plus rapide et la plus puissante jamais construite en 1985. Il peut également effectuer en moins d'une seconde tous les calculs nécessaires pour guider Apollo 11 vers la Lune, et nous permet de réaliser des activités beaucoup plus variées, allant des appels téléphoniques aux jeux vidéo. Cela explique pourquoi, au cours des dernières années, les smartphones ont remplacé nos cartes routières et le courrier postal, nos titres de transport, nos cartes de crédit... et sont maintenant sur le point de nous rendre encore un autre service très utile : celui des **documents d'identité**.

Une identité mobile est la version numérique sécurisée d'un document d'identité, stockée sur l'appareil de l'utilisateur. Elle permet à ce dernier de partager ses attributs d'identité (photo, nom, date de naissance, etc.) avec une personne chargée de les vérifier. Grâce au chiffrement et à l'utilisation de matériel sécurisé, les identités mobiles réduisent le temps, les efforts et les coûts pour fournir une preuve d'identité légalement reconnue, par exemple pour ouvrir un compte bancaire, monter à bord d'un avion, faire des achats en ligne ou louer une voiture.

Les identités mobiles peuvent être utilisées dans de nombreuses situations, en ligne ou dans la vie « réelle ». Elles simplifient la vie des citoyens tout en leur apportant un niveau accru de sécurité et en renforçant la protection de leur vie privée.

Julien DROUET, VP Identity Solutions chez IDEMIA

La sécurité et la protection de la vie privée avant tout

Les bénéfices que les identités mobiles apportent au quotidien ne font plus guère de doute. En revanche, certains consommateurs peuvent encore se montrer sceptiques quant à l'idée qu'un système numérique puisse être aussi sûr qu'une carte physique, et qu'il puisse renforcer la protection de leur vie privée. Pourtant, les documents d'identité, sous leur forme actuelle, ont deux grandes limites. Premièrement, en les montrant, vous révélez toutes vos informations personnelles à la personne chargée de les vérifier. Elle peut les relever, les scanner ou les stocker à sa guise. Cette personne a-t-elle vraiment besoin de connaître votre nom et votre adresse lorsque vous souhaitez uniquement acheter un billet de loterie, bénéficier d'un service soumis à des restrictions d'âge ou encore récupérer vos médicaments à la pharmacie ?

Deuxièmement, les documents d'identité courants ne sont utilisables qu'en personne, et non dans un environnement essentiel à la vie moderne, c'est-à-dire en ligne..., là où de plus en plus de services publics et privés ont migrés, et où le

fait de devoir gérer de multiples identifiants et mots de passe peut rendre le parcours des utilisateurs particulièrement laborieux.

Les identités mobiles suppriment ces limites, en donnant aux citoyens plus de contrôle sur leurs données personnelles et en leur permettant de s'identifier en toute sécurité, que ce soit en personne ou en ligne.

Teresa Wu, Vice President Smart Credentials chez IDEMIA Identité et Sécurité, Amérique du Nord

Le pouvoir au peuple... et le contrôle aux citoyens

Quand il nous est demandé de partager un document d'identité, quatre grandes réticences s'expriment : où, quoi, qui, comment. Où mes données sont-elles stockées ? Quelles informations précisément sont utilisées, et dans quel but ? Qui a accès à mes données, et à quelles données ? Comment puis-je contrôler l'accès à mes données tout en bénéficiant des services dont j'ai besoin ? Le fait d'intégrer le respect de la vie privée aux identités mobiles dès leur conception répond à ces questions : Où ? Dans mon téléphone, et seulement dans mon téléphone, protégé et crypté. Quoi ? Pas plus que ce que je suis prêt à partager dans une situation précise. Qui ? Seulement à la personne à qui je le montre. Comment ? En faisant en sorte que l'utilisation et le partage de mes données restent sous mon contrôle.



Julien DROUET, VP Identity Solutions chez IDEMIA

L'identité mobile protège également nos informations personnelles contre le vol, en nous évitant d'avoir à fournir des copies de nos documents d'identité. **Les données sont stockées en toute sécurité sur le téléphone**, soit dans une application dédiée, soit dans le portefeuille électronique intégré à l'appareil par le fabricant. Chaque information est chiffrée, rendue illisible et stockée séparément, uniquement dans le téléphone. **Les méthodes de chiffrement et d'authentification multi-factorielle** mises en place garantissent que les informations personnelles d'une personne ne peuvent être partagées qu'avec les parties autorisées, **minimisant ainsi le risque d'usurpation d'identité ou de fraude**. Même en cas de perte ou de vol du téléphone, l'identité mobile est toujours protégée par la biométrie. Par ailleurs, les données d'identité peuvent être effacées à distance. Le cas échéant, les utilisateurs pourront toujours se servir de leur carte d'identité physique. Les identités numériques peuvent donc contribuer à la lutte contre la fraude **en réduisant la quantité de données personnelles partagées en ligne** et en rendant plus difficile l'obtention et l'utilisation d'identités volées par les fraudeurs.

Bien entendu, relier les informations relatives à l'identité aux registres officiels (tels que ceux d'une agence DMV aux USA) exige des niveaux de confiance, de sécurité et de protection de la vie privée très élevés. Il est donc primordial de choisir des solutions dont les pratiques en matière de protection de la vie privée sont transparentes et qui permettent aux utilisateurs de **maîtriser leurs données**.

Mettre la protection de la vie privée au cœur de l'identité mobile dès sa conception permet aux citoyens de décider quelles informations partager et avec qui, et ainsi de conforter leurs droits en matière de protection de la vie privée. Par exemple, pour un achat ou l'accès à un service limité en fonction de l'âge, les utilisateurs peuvent accepter ou refuser de partager la preuve qu'ils ont « plus de 18 ans » sans dévoiler des données personnelles qui n'ont pas lieu d'être communiquées, telles que leur nom ou leur adresse.

Teresa Wu, Vice President Smart Credentials chez IDEMIA Identité et Sécurité, Amérique du Nord



Le monde (physique) ne suffit plus

Les identités mobiles offrent d'autres avantages : les titres d'identité numériques peuvent être émis à distance, les délais sont considérablement réduits et la gestion du cycle de vie, c'est-à-dire la mise à jour des attributs d'identité (tels que l'adresse ou la possibilité de conduire un type de véhicule en particulier), est facilitée.

Mais la plus grande amélioration de toutes pourrait bien être l'ouverture à un monde numérique plus sûr, autrement dit la possibilité d'accéder à des services publics et privés de manière sûre et pratique, avec l'assurance que mon identité est protégée comme il se doit et qu'elle est sous mon contrôle.

Julien DROUET, VP Identity Solutions chez IDEMIA

L'identité mobile ne se limite pas à améliorer la protection de la vie privée des utilisateurs, elle répond également aux défis actuels en matière de cybersécurité. La cybersécurité ne se résume pas à la sécurité des données, des réseaux et des machines : il n'y a pas de véritable cybersécurité sans une identité fiable et vérifiable...

Teresa Wu, Vice President Smart Credentials chez IDEMIA Identité et Sécurité, Amérique du Nord

Du point de vue de la prévention de la fraude, les identités mobiles sont très prometteuses pour les organismes publics. Quant aux citoyens, ils disposent désormais d'une solution qui améliore la façon dont ils effectuent leurs transactions en ligne ou en personne : faire une réservation auprès d'un loueur de voitures sans avoir à présenter son permis de conduire physique ; bénéficier d'un service public sans avoir à se soucier de la paperasse ; se connecter à des services en ligne sans avoir à s'inquiéter des fraudes, accéder à des services publics sans avoir à se souvenir de plusieurs noms d'utilisateur et mots de passe... Il manquait encore un lien entre sécurité et facilité d'utilisation : l'identité mobile crée ce lien.